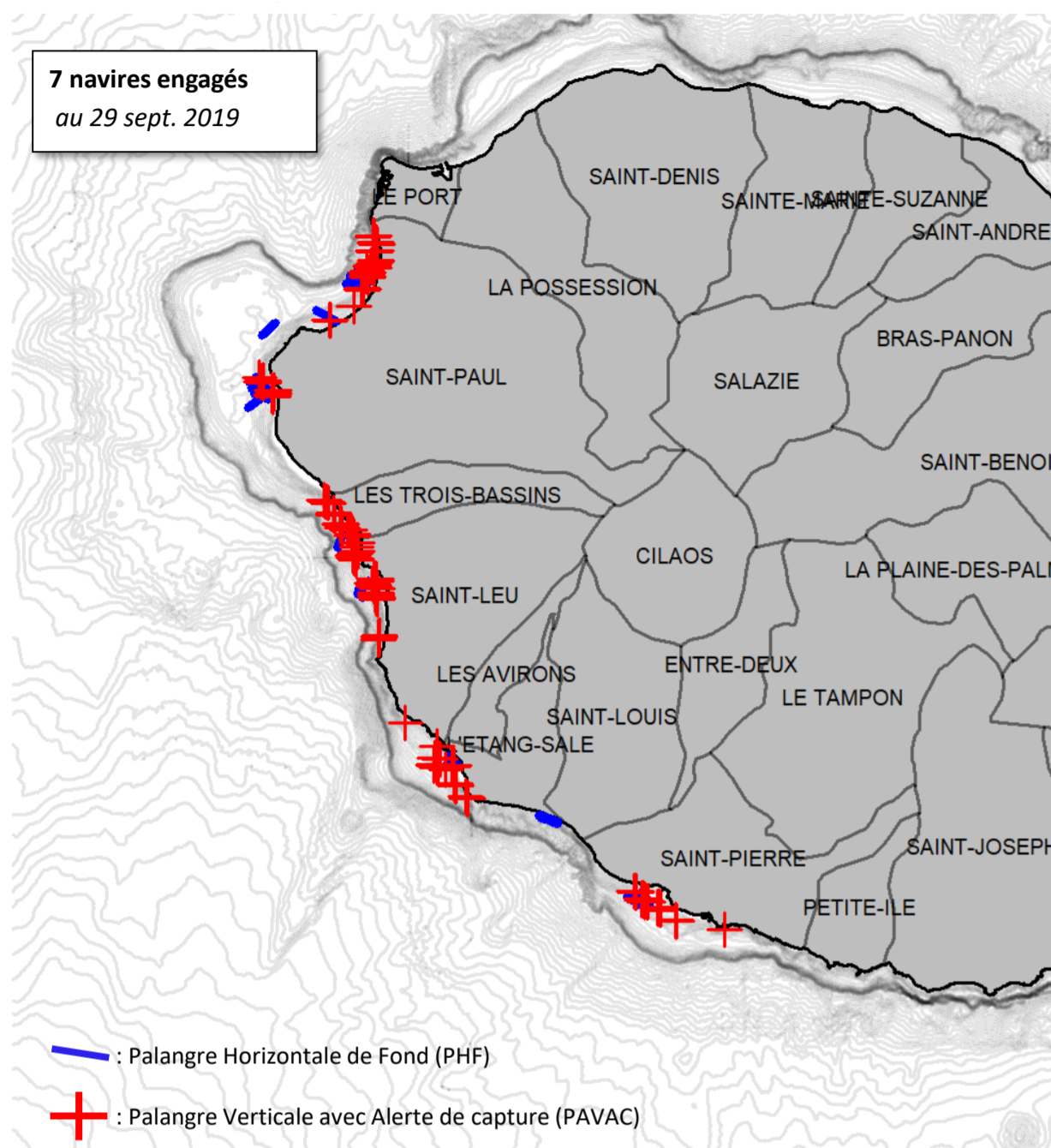
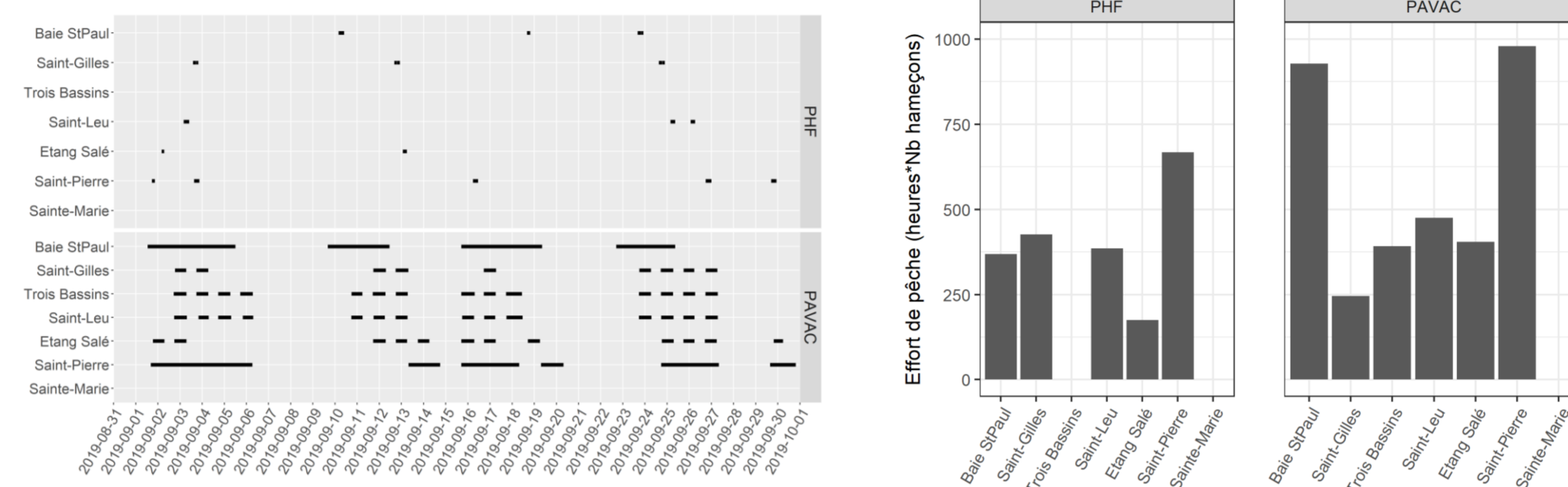


## Déploiement opérationnel



Les conditions météorologiques se sont améliorées au cours du mois de septembre, permettant un déploiement régulier des engins de pêche sur l'ensemble des sites de la Baie de Saint-Paul jusqu'à Saint-Pierre. Malgré le passage de deux trains de houle conséquents, cette amélioration a notamment permis de travailler plus souvent dans le Sud, à Saint-Pierre et à l'Etang-Salé, mais aussi autour de l'embouchure de l'étang du Gol.



46 032 heures de pêche cumulées au 29 sept. 2019

## Captures (5 requins ciblés et 21 prises accessoires)

- 2 requins bouledogue M/F 1,12/0,95 m / vivants, prélevés / Etang du Gol
- 1 requin tigre M 3,76 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre F 3,27 m / vivant, prélevé / Baie de Saint-Paul
- 1 requin tigre M 2,43 m / vivant, prélevé / Saint-Leu
- 1 requin marteau commun F 2,44 m / mort, conservé pour dissection / Baie St-Paul
- 1 requin marteau commun M 2,2 m / vivant, relâché / Baie de Saint-Paul
- 1 requin marteau commun M 3 m / fatigué, relâché / Baie de Saint-Paul
- 1 requin marteau commun F 1,4 m / fatigué, relâché après marquage ext. / Saint-Pierre
- 1 grande raie guitare F 2,8 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 grande raie guitare F 1,4 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie manta 1,5 m / vivante, relâchée / Saint-Leu
- 1 raie pastenague tachetée 1,8 m / vivante, relâchée / Etang Salé
- 1 raie pastenague tachetée 0,9 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 raie pastenague tachetée 1,2 m / vivante, relâchée / Saint-Leu
- 1 raie pastenague tachetée 1 m / vivante, relâchée / Baie de Saint-Paul
- 4 raies pastenague brunes F/F/M/M 1/1,2/1,2/1 m / vivantes, relâchées / Baie de Saint-Paul
- 1 raie pastenague brune M 1,4 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 murène 1,5 m / morte, conservée à bord / Saint-Pierre
- 1 carangue gros-tête 1,3 m / morte, conservée à bord / Saint-Gilles
- 1 carangue gros-tête 1 m / vivante, relâchée / Saint-Gilles
- 1 mérou plate gris 0,9 m / mort, conservé à bord / Saint-Leu
- 1 mérou plate gris 0,7 m / vivant, relâché après marquage externe / Saint-Pierre

## COMMENTAIRES

Au cours de la période, deux requins bouledogue juvéniles ont été capturés le même jour au niveau de l'embouchure de l'étang du Gol. C'est une zone dite « de nurserie » connue pour la présence régulière de cette espèce. La dernière capture d'un individu de cette taille au même endroit remonte à novembre 2018.

Les captures de requins tigre ont quant à elles été moins abondantes au cours du mois de septembre.

4 requins marteau communs (*Sphyrna zygaena*) ont été capturés et relâchés vivants pour 3 d'entre eux. L'animal récupéré mort a pu être disséqué par une équipe de l'Université de La Réunion. Ces captures confirment bien la présence régulière de cette espèce dans les eaux côtières de La Réunion.

Les raies pastenague restent abondantes dans les captures et sont toutes relâchées vivantes et en forme. Un raie manta (*Manta sp.*) a également été capturée et libérée à Saint-Leu pour la première fois dans le cadre des pêches de prévention à La Réunion.

Un mérou plate gris a pu être relâché après marquage à Saint-Pierre.

TAUX DE SURVIE DES ESPECES ACCESSOIRES **82%**

### CAPTURE DES REQUINS CIBLES

	Bouledogue	Tigre
Prélevés	27	99
Non prélevés*	0	0

Total cumulé au 29 sept. 2019

\*relâchés, marqués ou échappés